



S.A.G.E.
Lignon du Velay

Élaboration de la STRATÉGIE du SAGE du LIGNON du Velay

Séance de concertation n°

1

▶ CESAME
▶ Autrement Dit



Projet co-financé par l'Union européenne
Fonds européens de développement régional FEDER
L'Europe s'engage en Auvergne



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Collectivités locales :



I- DÉROULÉ de la séance

1 Rappel succinct des étapes précédentes d'élaboration du SAGE
(diagnostic, scénario tendanciel, scénarios contrastés...)
et de la concertation conduite



2 Comparaison des 3 scénarios proposés pour le SAGE
= plus value, comparaison technique, humaine et financière, réglementaire

2- "Règle du jeu" de cette session de concertation n°1

➔ **Session 1 : "Explication de texte " = "aide à la décision" future**
5 et 6 février 2015

Réunion
aide à la décision
Jeudi 5 février
Yssingeaux 14h-16h

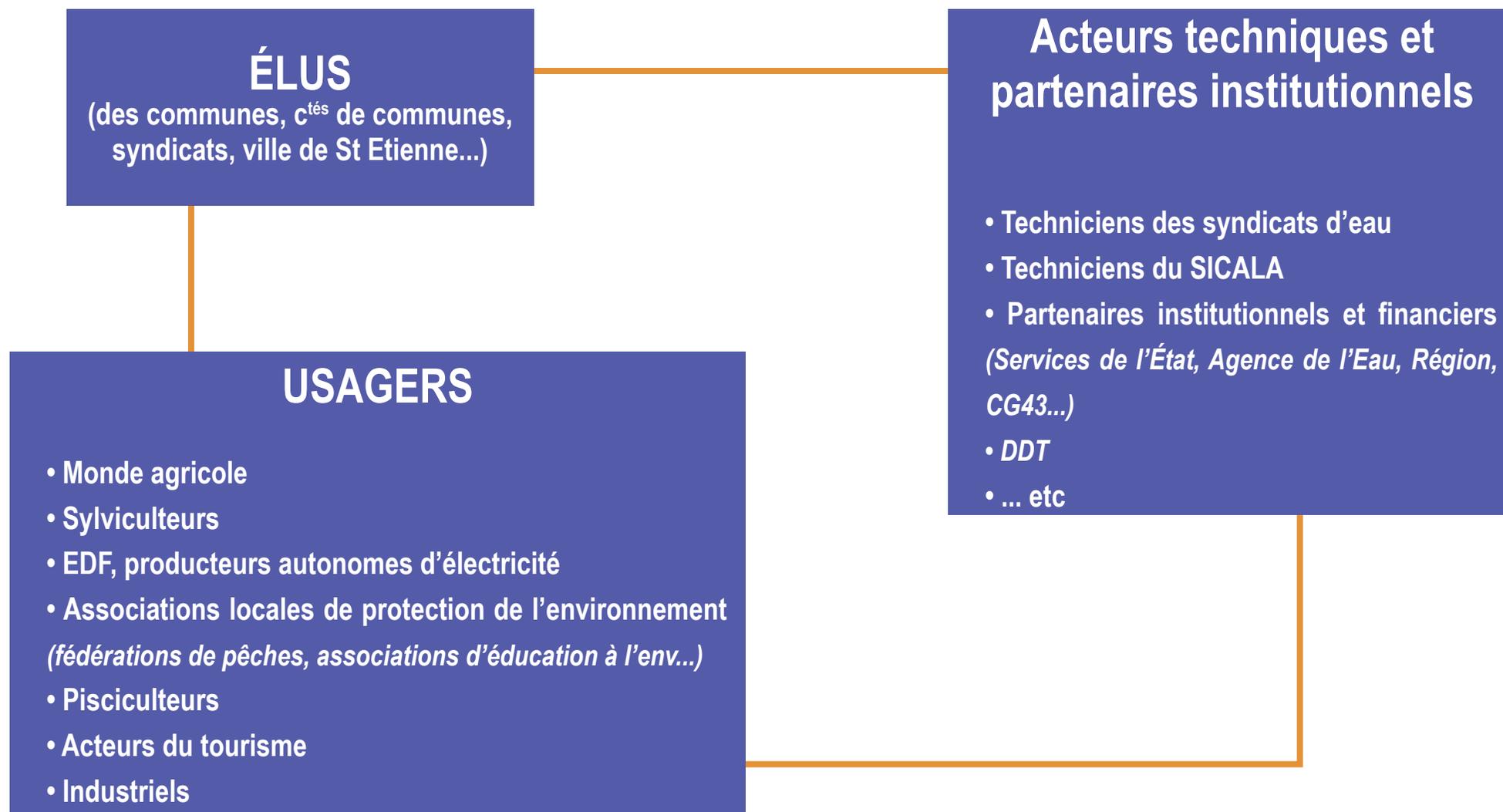
Réunion
aide à la décision
Jeudi 5 février
Yssingeaux 18h-20h

Réunion
aide à la décision
Vendredi 6 février
Yssingeaux 10h-12h

- Fournir des éléments d'aide à la décision pour comprendre les distinctions entre les 3 scénarios contrastés
- Permettre à chacun de disposer du même niveau d'information pour se positionner dans la 2^{ème} session.

➔ **Échanges collectifs sur la comparaison des scénarios**

➔ Invités à cette session de concertation



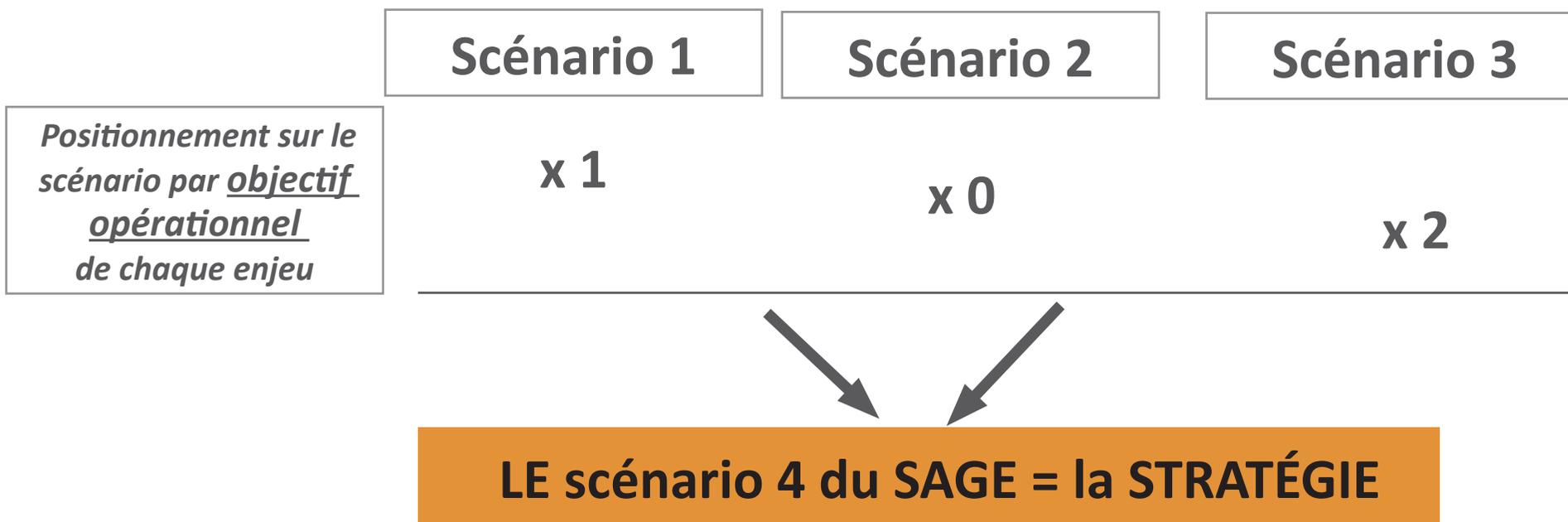
➔ Prochaine session de concertation :

26 et 27 février 2015

Nous vous demanderons de vous positionner
pour aboutir à un scénario final croisé

= stratégie

qui aura été construite à partir des choix formulés
par les acteurs locaux dans les 3 scénarios /objectifs



Rappel des étapes précédentes d'élaboration du SAGE (diagnostic, scénario tendanciel, scénarios contrastés...) et de la concertation conduite





Phases

1

Élaboration du *diagnostic*
Diagnostic validé par la CLE du 22 mai 2013



2

Élaboration du *scénario tendanciel*
Scénario validé par la CLE du 30 septembre 2013



3

Élaboration des *scénarios contrastés*
validée par la CLE du 7 novembre 2014



4

Élaboration et choix de la *stratégie*

Réalisé
2012 / 2013

Réalisé en 2014
(De nov 2013 à sept 2014 :
élections municipales,
renouvellement CLE...)

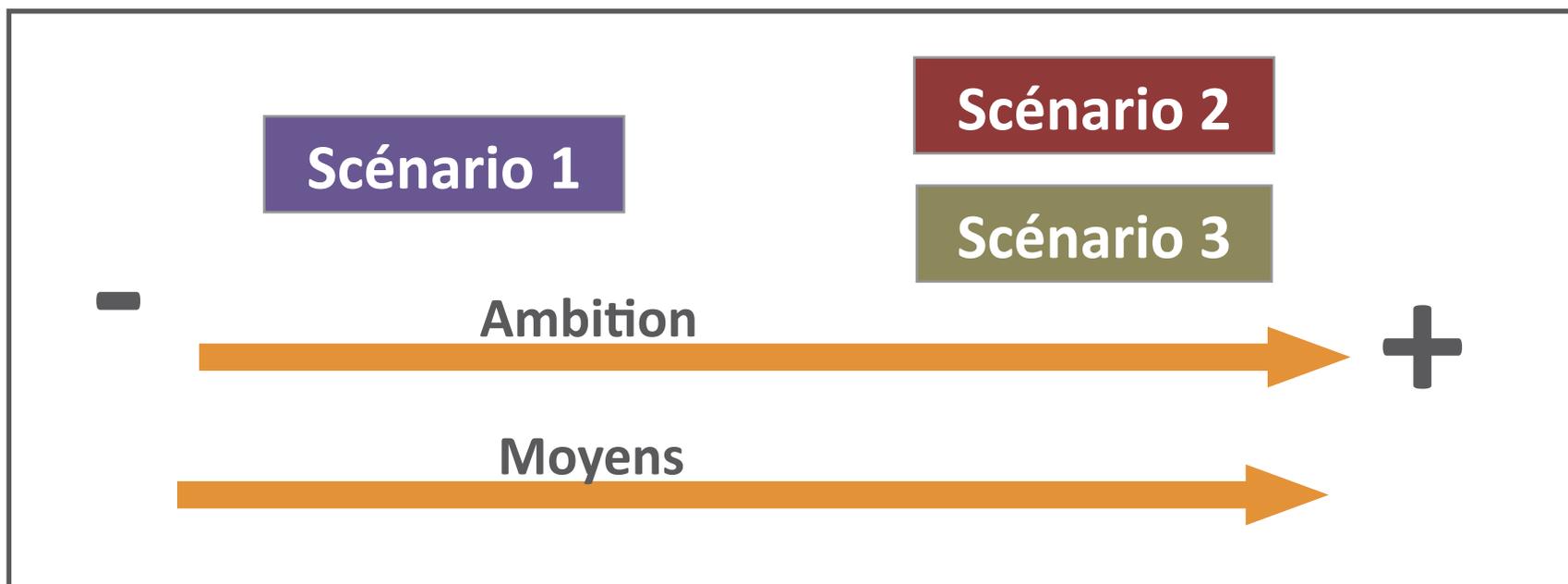
Novembre 2014
à mars 2015

2

**Les 3 scénarios contrastés
proposés pour le SAGE**

➔ 1- Les scénarios proposés

- Des scénarios contrastés en **matière d'ambition** et de **moyens**
- Des scénarios 2 et 3 :
 - Plus ambitieux que le scénario 1
 - Contrastés par leur dimension stratégique et les mesures associées
- Des scénarios qui traduisent les mesures envisageables (et leurs variantes), compte tenu des enjeux et problématiques du territoire, pour définir la stratégie.



➔ 1- Les scénarios proposés

Un socle de base

mesures qui découlent du cadre légal et réglementaire

Scénario 1

Un SAGE qui vise à favoriser/ accompagner l'application de la réglementation en vigueur

Scénario 2

Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages

Scénario 3

Un SAGE, plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant

Scénario 1

Un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application de la réglementation en vigueur

Hypothèses :

- Cadre réglementaire suffisant et adapté au contexte
- Importance d'une communication/information sur les enjeux du territoire, le cadre légal et réglementaire pour faciliter son application.
- Acquisition des connaissances (ex : inventaire zones humides) « déléguée » aux acteurs locaux.

Axes de travail principaux :

- Mise en place d'une gouvernance à l'échelle du bassin versant (consultation/information de la CLE, mobilisation sur points prioritaires),
- Sensibilisation et information de l'ensemble des acteurs,
- Amélioration des connaissances sur quelques thématiques prioritaires

Scénario 2

Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usagers

Hypothèses :

- Pressions globalement assez faibles, suffisamment encadrées.
- Favoriser la restauration/l'entretien de la fonctionnalité des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs.

Axes de travail principaux :

- Gouvernance renforcée du SAGE (association de la CLE en amont des projets, suivi des études).
- Protection / restauration des zones humides.
- Protection/restauration des cours d'eau.
- Intervention sur les espèces végétales invasives.

Scénario 3

Un SAGE, plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant

Hypothèses :

- Cadre réglementaire suffisant pour préserver le fonctionnement des milieux.
- Nécessiter de mieux planifier la réduction des pressions (prélèvements, rejets) voire de compléter le cadre légal et réglementaire les concernant.

Axes de travail principaux :

- Gouvernance renforcée du SAGE (association de la CLE en amont des projets, suivi des études).
- Gestion quantitative de la ressource : planification, règles d'usages
- Gestion qualitative de la ressource : planification, recommandations, règles.

3

Analyse comparative des scénarios par enjeu et objectifs opérationnels associés

**ENJEU 1 : RESSOURCE
QUANTITATIVE**

Préserver et mieux gérer la ressource en eau

ENJEU 2 : ZONES HUMIDES

Préserver les zones humides et têtes de bassins versants

ENJEU 3 : Fonctionnalité écologique

Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau

ENJEU 4 : Espèce invasive

Lutter contre le développement des espèces invasives

ENJEU 5

Mettre en oeuvre la gouvernance et le suivi du SAGE

ENJEU 6 :

*Informar, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant
à la protection du milieu et de la ressource en eau*

**► Pour l'ensemble de ces 6 enjeux, se référer aux tableaux
détaillés d'aide à la décision distribués en séance**

1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 1*

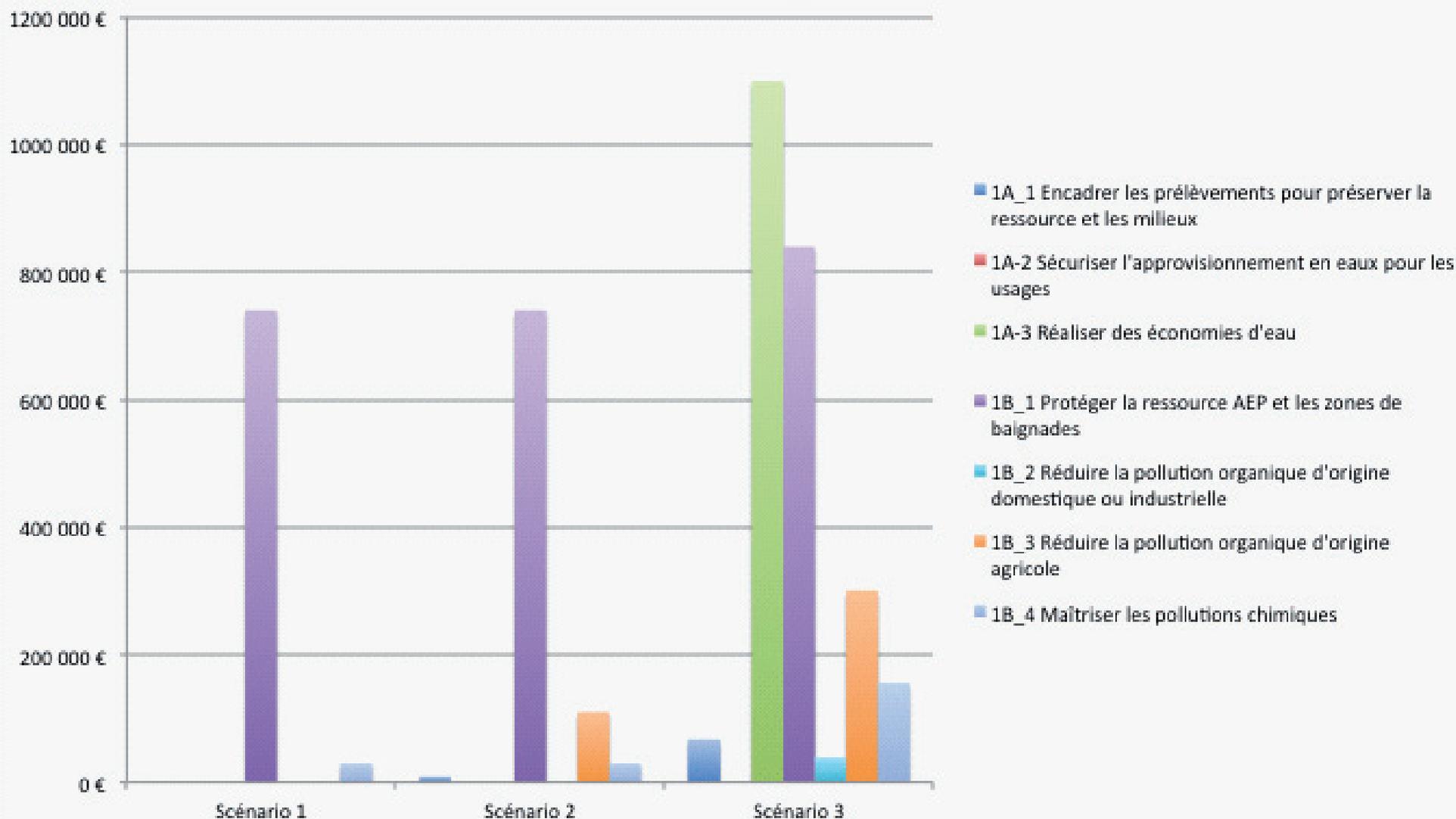
Coût scénario n°1 = 770 000 euros

Coût scénario n°2 = 890 000 euros

Coût scénario n° 3 = 2 504 000 euros

ENJEU 1 : RESSOURCE QUANTITATIVE	Objectif général
Préserver et mieux gérer la ressource en eau	1A - Sécuriser les usages tout en préservant la ressource quantitative
	1B Atteindre / Maintenir une qualité d'eau satisfaisante pour les usages et les milieux

ENJEU N°1 : Préserver et mieux gérer la ressource en eau



1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 2*

ENJEU 2 :
ZONES HUMIDES

Objectif général

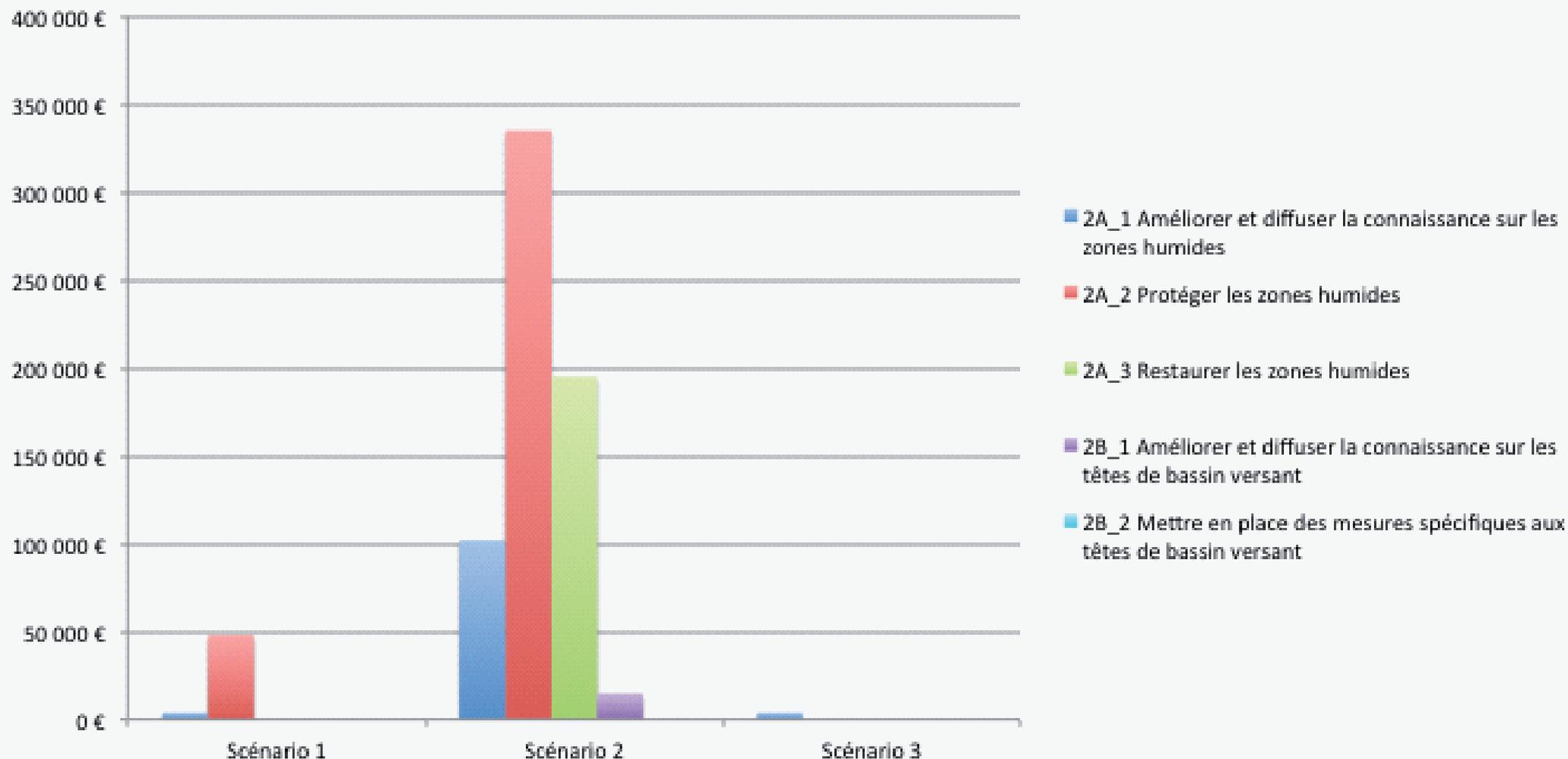
Préserver les zones humides et têtes de bassins versants

2A - Identifier, délimiter et protéger les zones humides

2B - Identifier, délimiter et protéger les zones de têtes de bassin versant

Coût scénario n°1 = 52 000 euros
Coût scénario n°2 = 647 000 euros
Coût scénario n°3 = 4 000 euros

ENJEU N°2 : Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant



1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 3*

ENJEU 3 :
Fonctionnalité écologique

Objectif général

*Améliorer la
fonctionnalité
écologique
des cours d'eau*

3A - Maîtriser les rejets et les prélèvements en tenant compte des exigences des espèces vivant dans les cours d'eau

3B - Préserver les milieux et les espèces vivant dans les cours d'eau

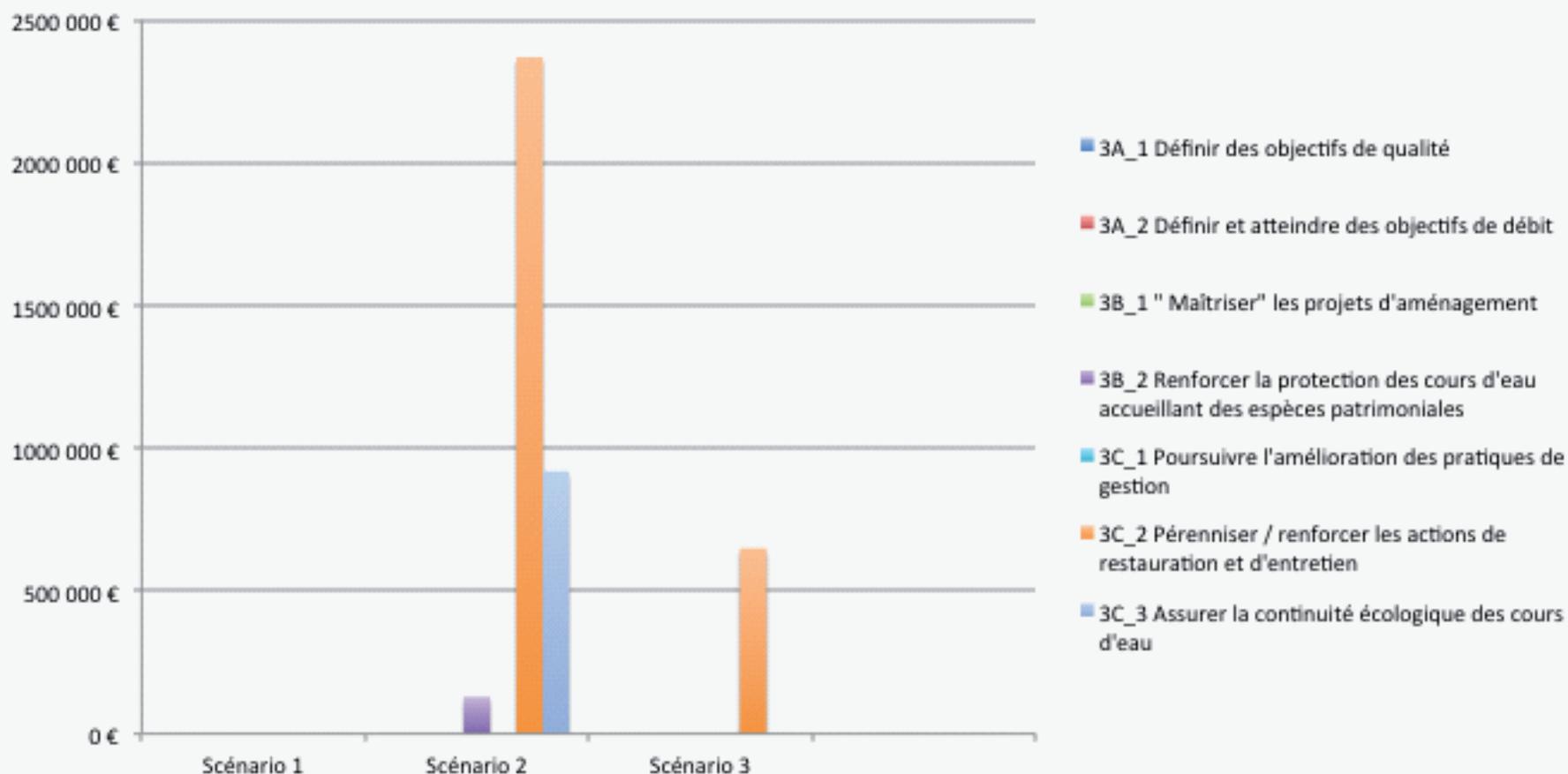
3C - Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau

Coût scénario n°1 = 0 euro

Coût scénario n°2 = 3 420 000 euros

Coût scénario n° 3 = 650 000 euros

ENJEU N°3 : Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau



1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 4*

ENJEU 4 :
Espèce invasive

Objectif général

Lutter contre le développement des espèces invasives

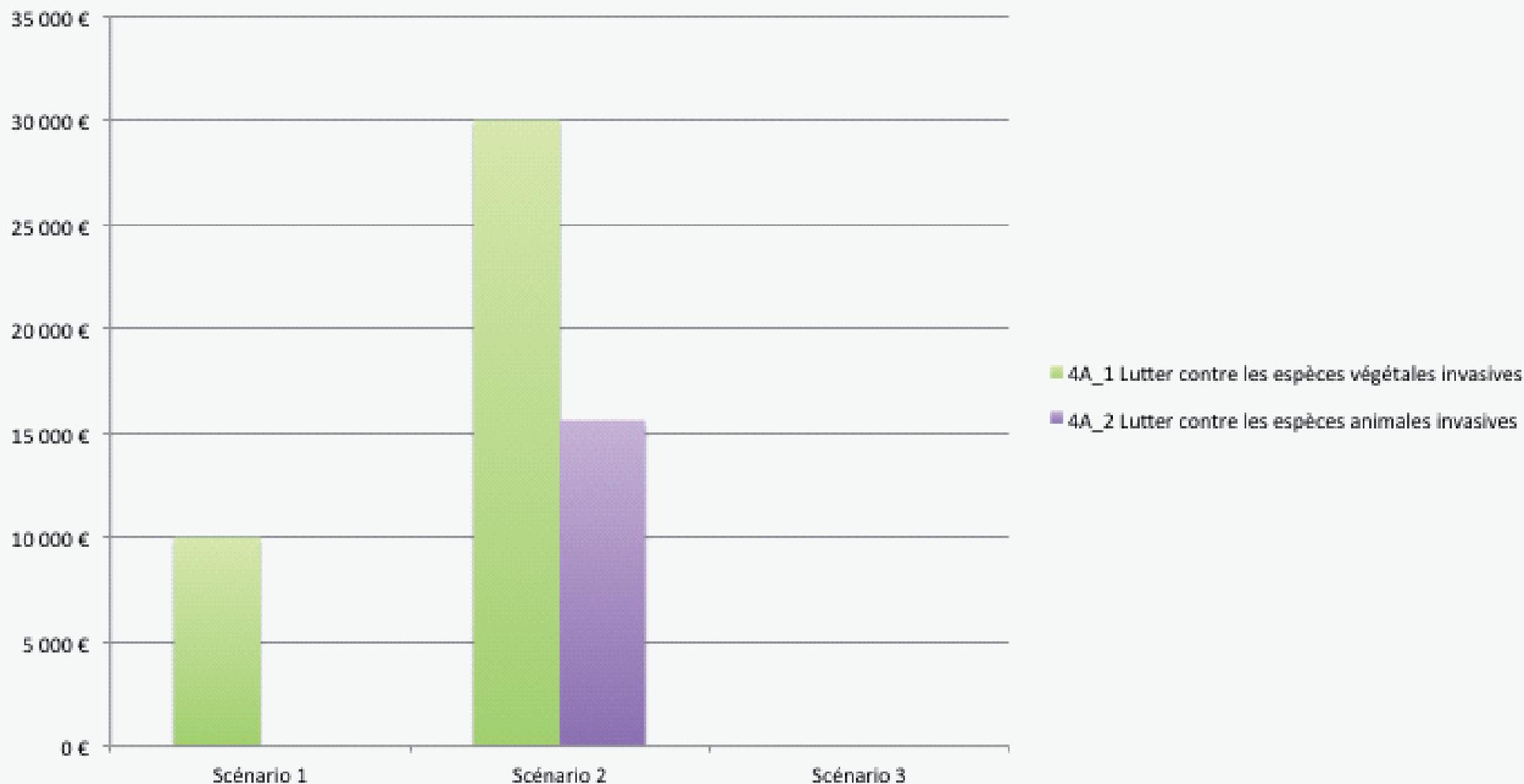
4A - Lutter contre les espèces invasives

Coût scénario n°1 = 10 000 euros

Coût scénario n°2 = 45 600 euros

Coût scénario n°3 = 0 euro

ENJEU N°4 : Lutter contre le développement des espèces invasives



1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 5*

ENJEU 5 :

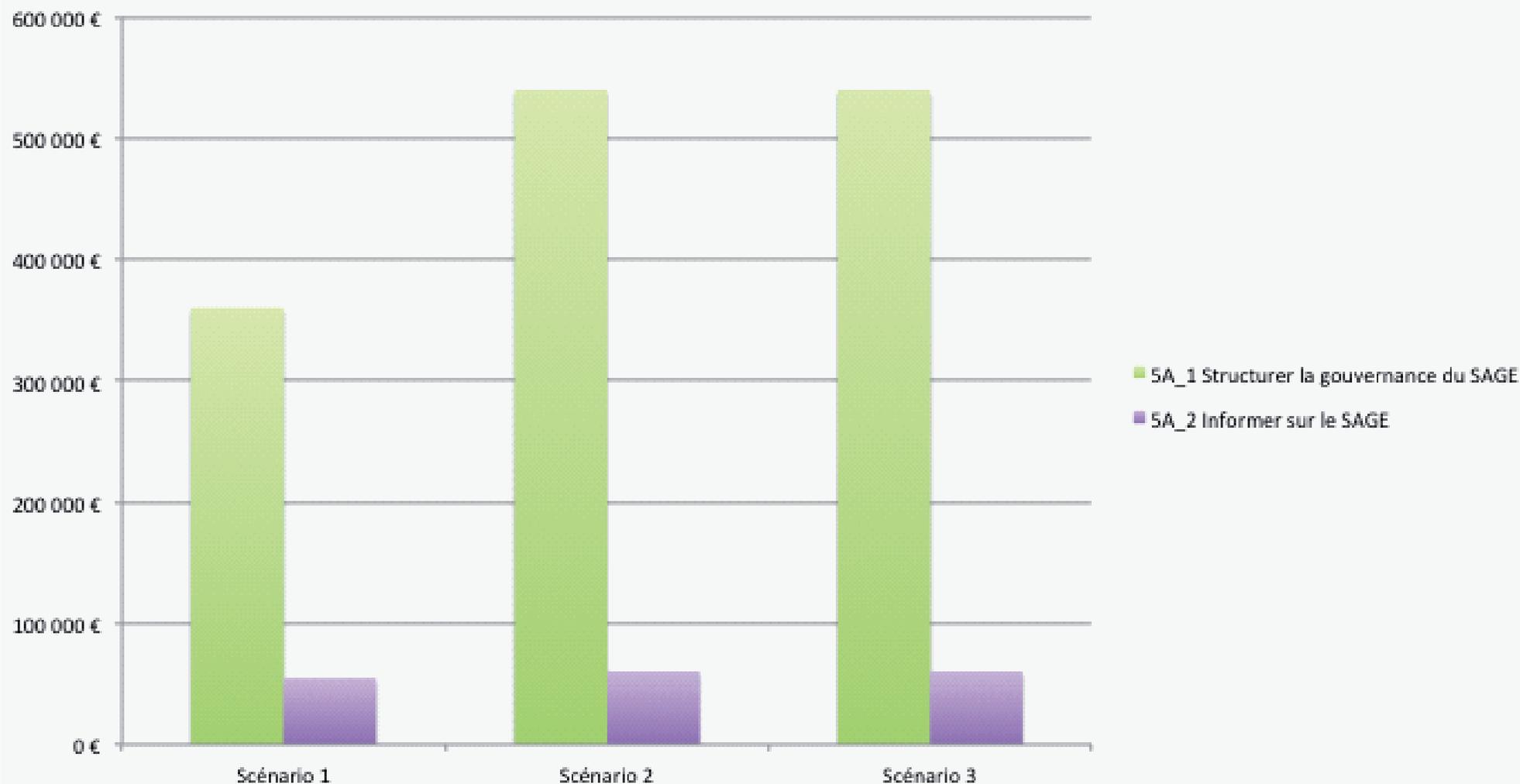
Objectif général

*Mettre en oeuvre la
gouvernance et le suivi
du SAGE*

5A - Faciliter la mise en oeuvre du SAGE

Coût scénario n°1 = 411 000 euros
Coût scénario n°2 = 597 000 euros
Coût scénario n°3 = 597 000 euros

ENJEU N°5 : Mettre en oeuvre la gouvernance et le suivi du SAGE



1- Bilan financier par ENJEU - *Enjeu n° 6*

ENJEU 6 :

Objectif général

Coût scénario n°1 = 334 500 euros

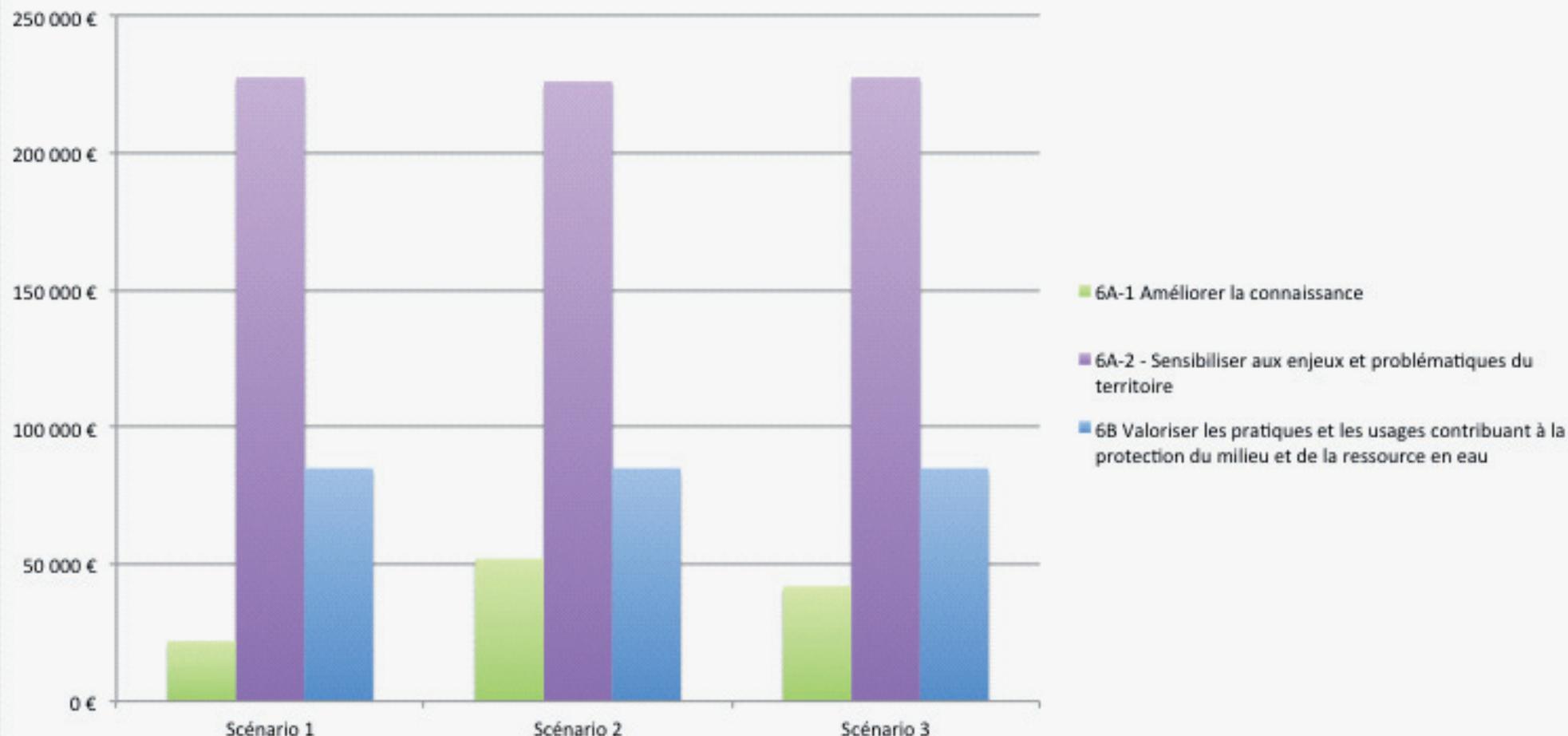
Coût scénario n°2 = 363 000 euros

Coût scénario n° 3 = 354 500 euros

Informer, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau

6A - Valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau

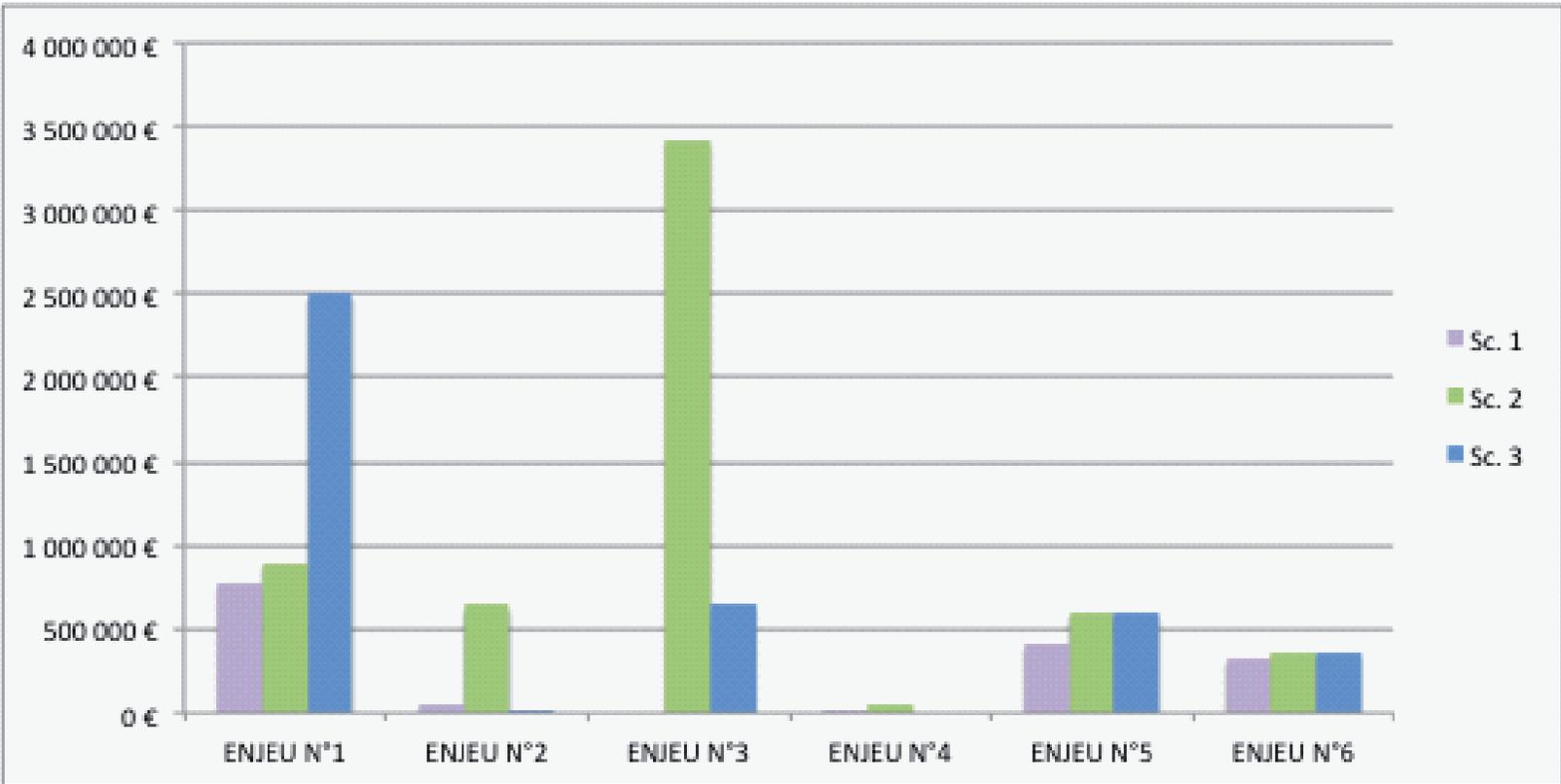
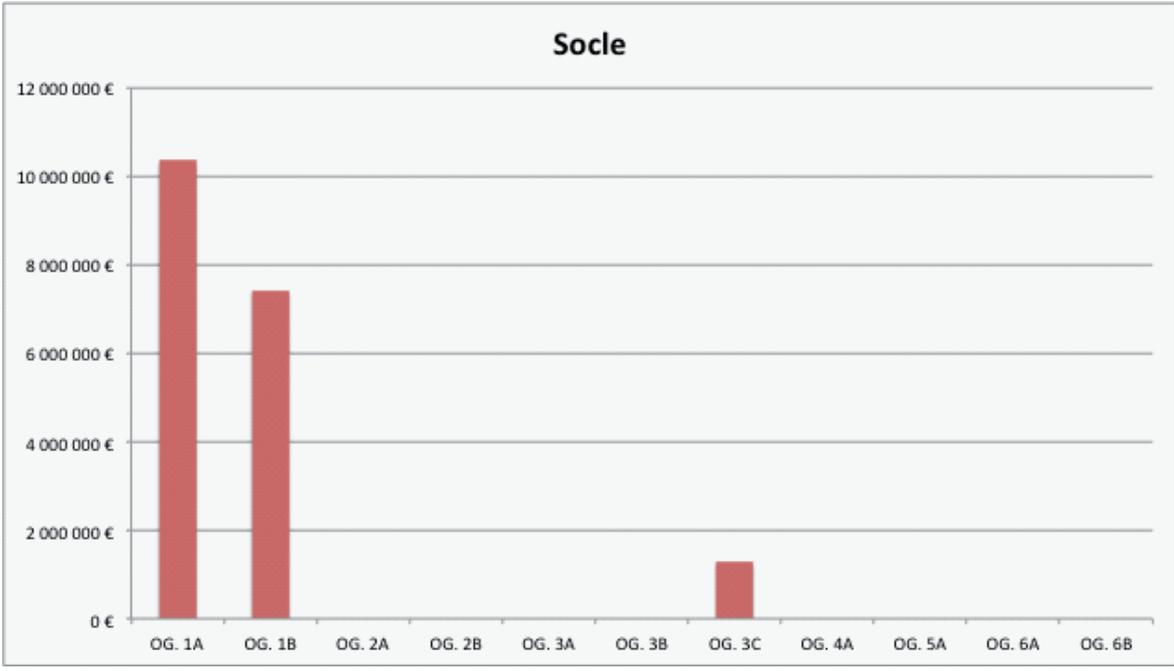
ENJEU N°6 : Informer, sensibiliser, valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau



4

COMPARAISON d'ensemble des scénarios contrastés

1- Synthèse financière



1- Synthèse financière

	Obj. Gen.	Socle	Sc. 1	Sc. 2	Sc. 3
ENJEU 1 : RESSOURCE QUANTITATIVE	1A Sécuriser les usages tout en préservant la ressource quantitative	10 360 000 €	0 €	10 000 €	1 167 000 €
	1B Atteindre / Maintenir une qualité d'eau satisfaisante pour les usages et les milieux	7 422 000 €	770 000 €	880 000 €	1 337 000 €
ENJEU 2 : ZONES HUMIDES et TETES de bv	2A Identifier, délimiter et protéger les zones humides	0 €	52 000 €	632 000 €	4 000 €
	2B Identifier, délimiter et protéger les zones têtes de bassin versant	0 €	0 €	15 000 €	0 €
	3A Maîtriser les rejets et les prélèvements en tenant compte des exigences des espèces vivant dans les cours d'eau	0 €	0 €	0 €	0 €
ENJEU 3 : FONCTIONNA- LITE ECOLOGIQUE	3B Préserver les milieux et les espèces vivant dans les cours d'eau	0 €	0 €	130 000 €	0 €
	3C Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau	1 280 000 €	0 €	3 290 000 €	650 000 €
ENJEU 4 : Invasives	4A Lutter contre les espèces invasives	0 €	10 000 €	45 600 €	0 €
ENJEU 5 : Gouvernance	5A Faciliter la mise en œuvre du SAGE	0 €	415 000 €	601 000 €	601 000 €
ENJEU 6 : Communication / sensibilisation	6A Favoriser la prise de conscience	0 €	249 500 €	278 000 €	269 500 €
	6B Valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau	0 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €
	Total	19 062 000 €	1 581 500 €	5 966 600 €	4 113 500 €
	TOTAL Socle + Scénarios		20 643 500 €	25 028 600 €	23 175 500 €

1- Synthèse financière

	SOCLE	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
TOTAL	19 062 000 €	1 581 500 €	5 966 600 €	4 113 500 €
TOTAL SOCLE + scénarios <u>hors</u> subventions		20 643 500 €	25 028 600 €	23 175 500 €
Taux de subventions moyen		41 %	47 %	43 %
TOTAL résiduel SOCLE + scénarios		12 207 650 €	13 331 000 €	13 223 650 €

Coût du SAGE par habitant et par an selon les scénarios (sur la base de 31 530 habitants - derniers chiffres INSEE)

Socle = **100.76 €** sans subvention / **63.47 €** avec subvention

Ce montant "socle" s'ajoute au coût du scénario choisi :

Scénario 1 = **8.36 €** sans subvention / **1.05 €** avec subvention

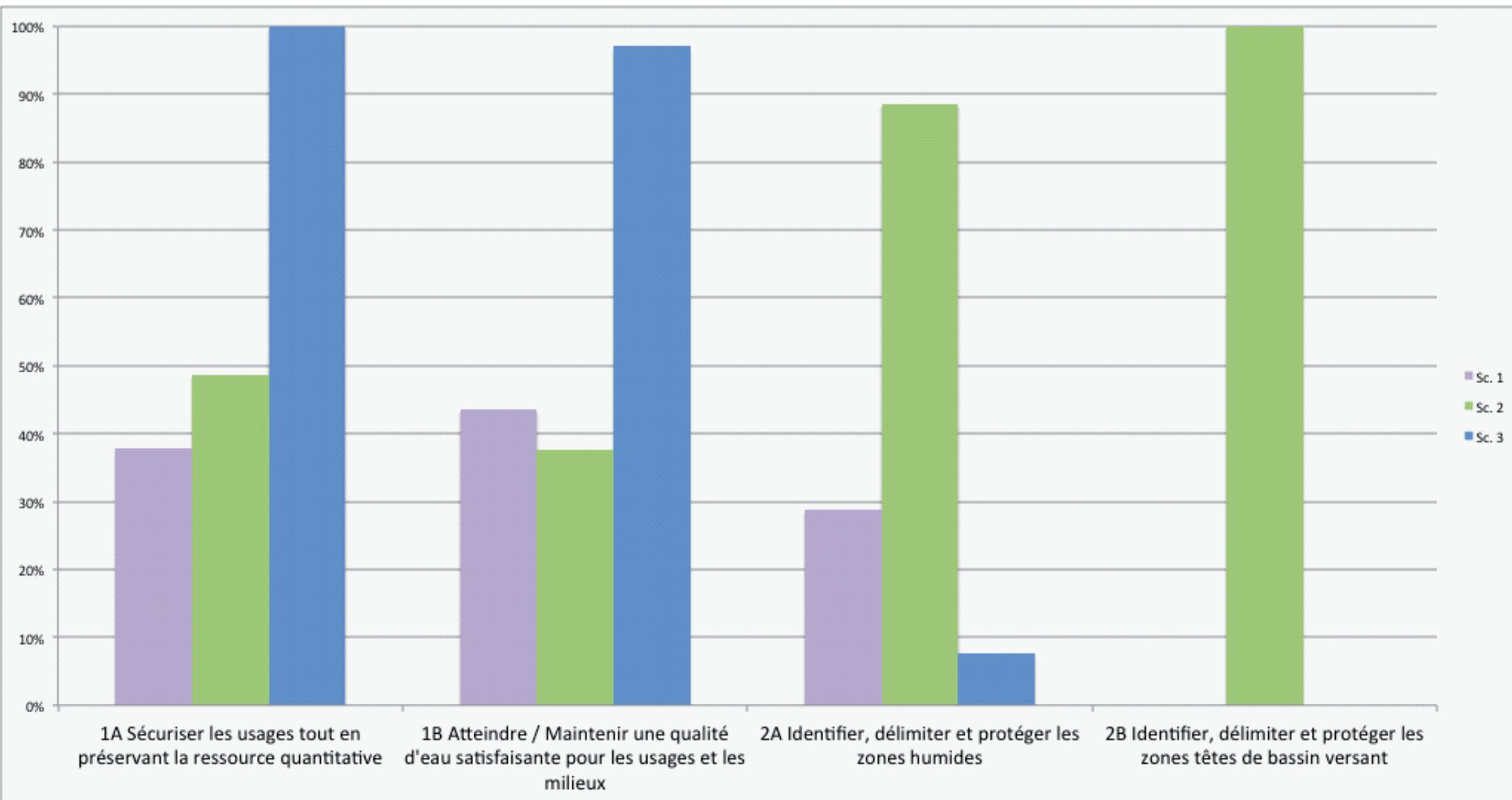
Scénario 2 = **31.54 €** sans subvention / **6.99 €** avec subvention

Scénario 3 = **21.74 €** sans subvention / **6.43 €** avec subvention

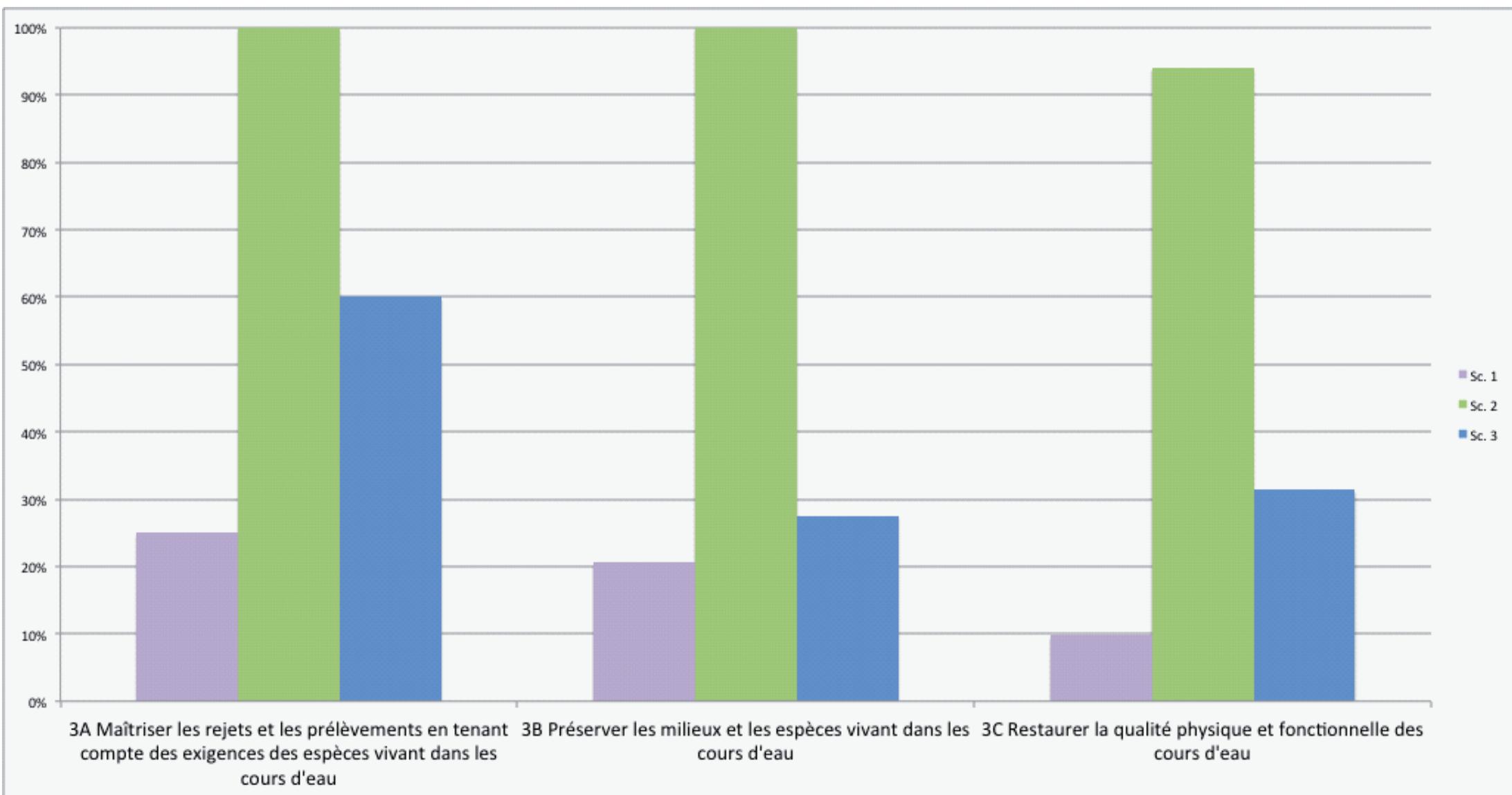
2- Plus-values environnementales par objectif

Une évaluation de la plus-value (ou *gain environnemental*) a été réalisée pour chacun des scénarios. Elle est présentée :

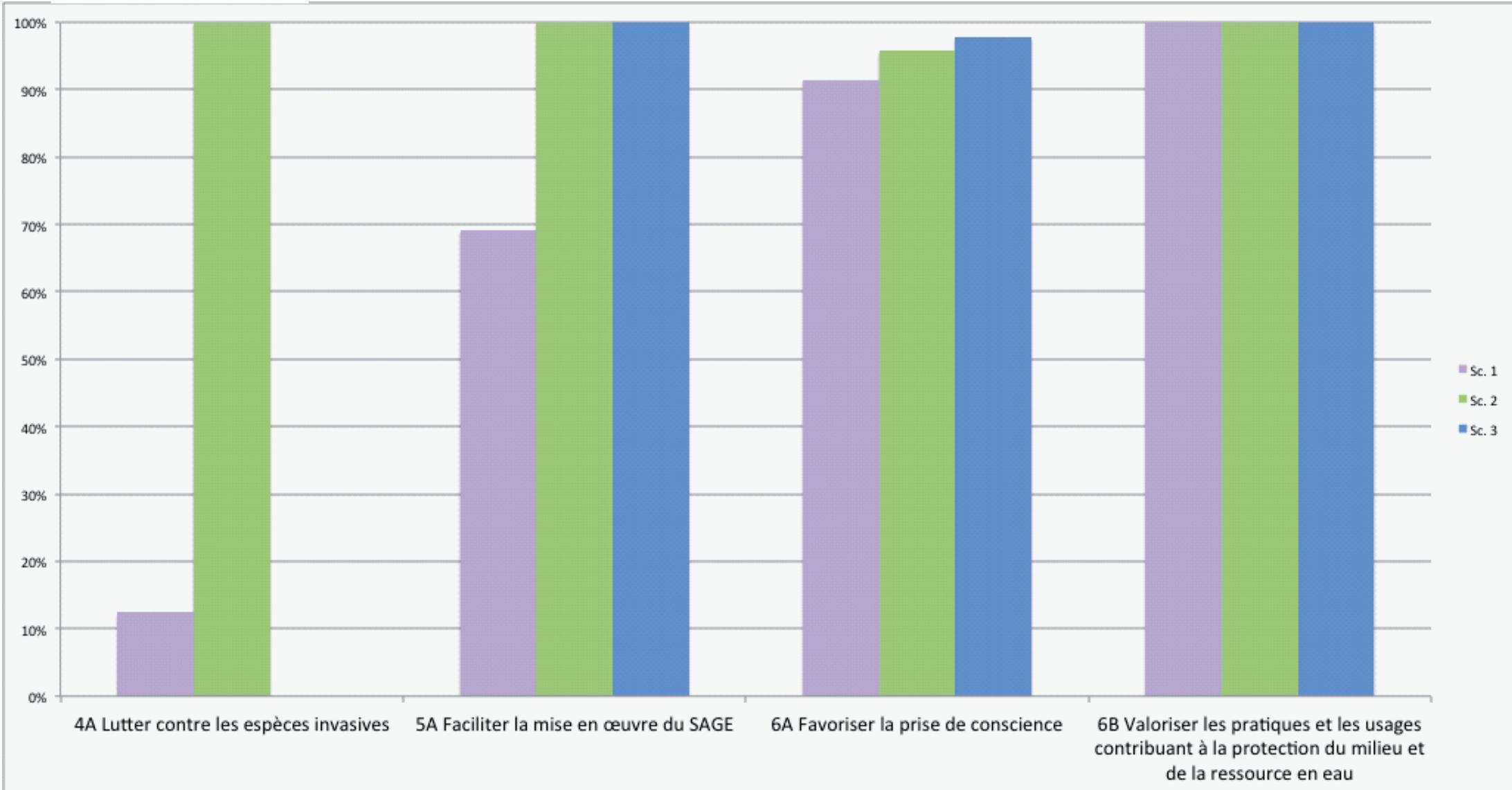
- pour chaque objectif opérationnel,
- et pour différents critères d'évaluation (qualité des eaux, ressource quantitative, zones humides, usages, concertation entre les acteurs, sensibilisation...)



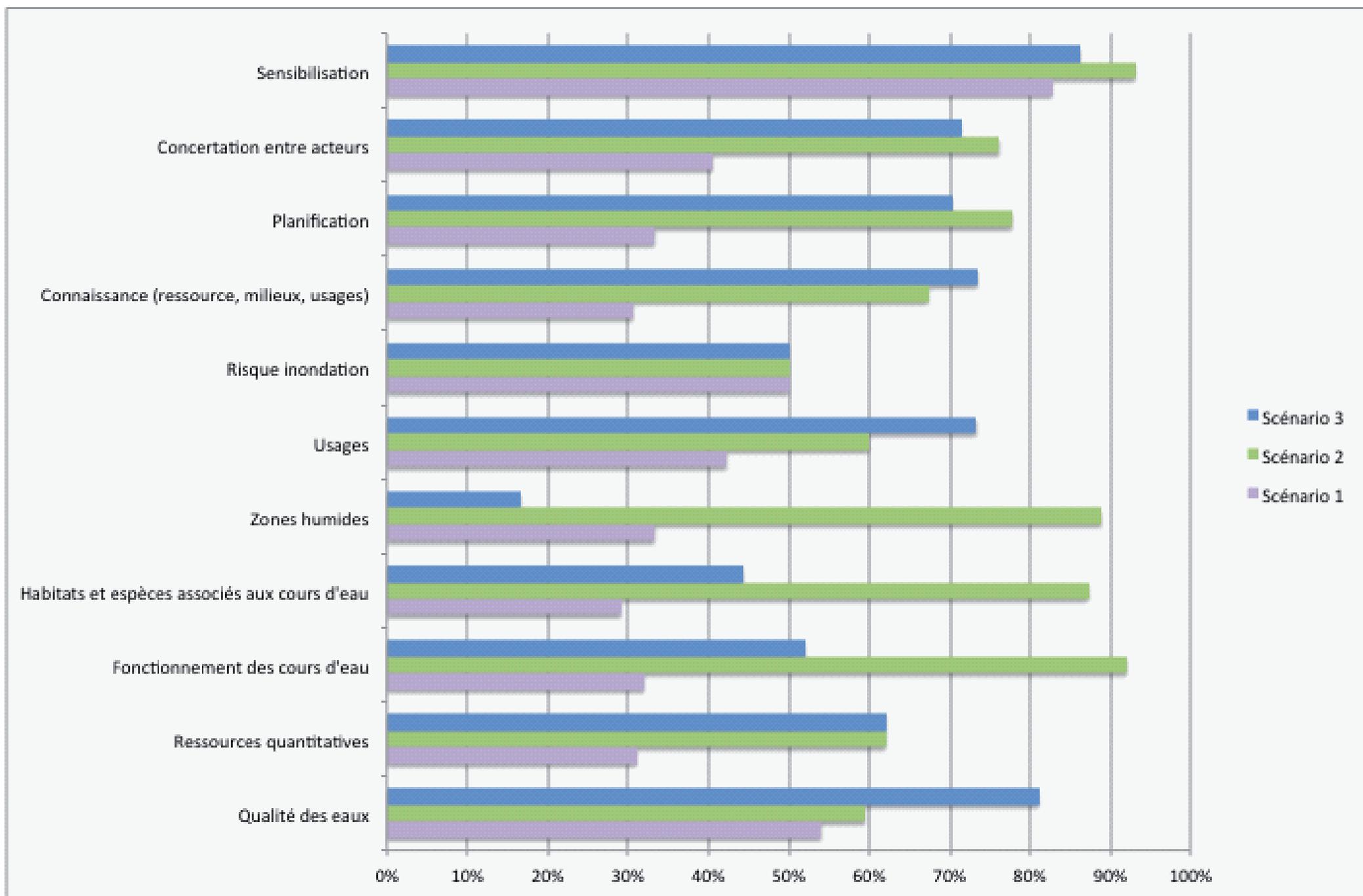
➔ 2- Plus-values par objectif



➔ 2- Plus-values par objectif



3- Plus-values environnementales globales



4- Plus-values des trois scénarios

Scénario 1

Plus-value du SAGE sans doute modérée



Scénario 2

- Plus-value forte pour la protection et la gestion des milieux naturels.
- Son efficacité repose toutefois sur la bonne application du cadre légal et réglementaire, notamment en matière de rejets et de prélèvements (scénario peu “ambitieux” sur les usages).



Scénario 3

- Plus-value forte pour encadrer les rejets et prélèvements et planifier les actions nécessaires pour réduire les pressions
 - Plus-value faible en matière de protection/gestion des milieux naturels
- L'efficacité du scénario sera donc tributaire de la bonne application du cadre légal et réglementaire, notamment en matière de protection des cours d'eau, des zones humides..



5- Contraintes de mises en œuvre

Scénario 1

Globalement faibles :

- Organisation existante et mobilisation des moyens humains en place pour assurer l'information/la sensibilisation
- Pas de contrainte supplémentaire (pas de portée réglementaire)

Scénario 2

Besoins de moyens supplémentaires :

- pour engager les études et inventaires
- pour diffuser l'information et favoriser son appropriation
- Pour la protection et la gestion des milieux naturels

Peut être perçu comme contraignant au regard des prescriptions qu'il impose notamment en matière de prise en compte des zones humides, des ripisylves...

Scénario 3

Besoins de moyens supplémentaires :

- pour engager les études nécessaires à une bonne planification des actions à engager
- pour diffuser l'information et favoriser son appropriation
- Pour engager les travaux destinés à réduire les pollutions et limiter les prélèvements

Peut être perçu comme contraignant au regard des prescriptions qu'il impose notamment en matière de rejet et de prélèvement.

6- Moyens humains

Scénario 1

- Structure porteuse du SAGE : 1.4 ETP*
- Collectivités (gestion des cours d'eau, animation CT) : 0
- Chambre d'Agriculture : 0,3 ETP
- Phyt'Eauvergne : 0,1 ETP

Scénario 2

- Structure porteuse du SAGE : 2.2 ETP
 - Collectivités (gestion des cours d'eau, animation CT) :
 - Lignon : 2 ETP (1 CM + 1TR) ;
 - Dunière : 1,5 ETP (0,5 CM + 1 TR)
 - Chambre d'Agriculture : 0,3 ETP
 - Phyt'Eauvergne : 0,1 ETP
- FDPPMA/Opérateur N2000 : 0,3 ETP

Scénario 3

- Structure porteuse du SAGE : 1,7 ETP
- Collectivités (gestion des cours d'eau, animation CT) : Lignon : 2 ETP (1 CM + 1 TR)
- Chambre d'Agriculture : 1,3 ETP
 - Phyt'Eauvergne : 0,1 ETP
- Conseil général : 0,3 ETP

*ETP = Équivalent Temps Plein

* TR = Technicien Rivière

* CM = Chargé de mission

* CT = Contrat Territorial

Echanges avec les participants

- **Demande de précisions**
- **Propositions**

